



Le Rassembleur

SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE
DES DÉCOUVREURS (CSN)



Volume 2, numéro 3

novembre 2013

PER CAPITA...À QUOI ÇA SERT ?

Plusieurs membres se posent des questions sur les sommes que nous devons déboursier par Per capita à la **CSN** (Confédération des syndicats nationaux), à la **FEESP** (Fédération des employées et employés du secteur public) et au **CCQCA** (Conseil central Québec Chaudière-Appalaches). Tout d'abord, per capita, signifie « par tête » en latin. C'est un montant, des cotisations syndicales par personne membre de notre syndicat, que nous devons retenir pour retourner à ces trois instances. Pourquoi ? C'est simple, chacune de ces instances ont des rôles bien distincts et en tout temps, nous pouvons quérir leurs services et leurs expertises. Voici, entre autres, quelques services offerts :



- **CSN** : appui aux mobilisations de la vie régionale, service de communication et juridique, syndicalisation, éducation des membres et de la population ;
- **FEESP** : préparation et application de la convention collective, formations syndicales, arbitrage de grief, conseils pour préparation et modification des statuts et règlements ;
- **CCQCA** : appui à la mobilisation, promouvoir l'expansion syndical, luttes sociales, 2^e front commun pour les luttes politiques, formations syndicales.

Vous avez des questionnements sur d'autres sujets, n'hésitez pas à nous en faire part !

Isabelle Larouche, présidente

Rôle des officières et officiers dans leur milieu de travail

Vous avez la chance d'avoir dans votre milieu de travail ou de bien connaître une officière ou un officier du comité exécutif ? Sachez que lorsqu'une personne est dans son milieu de travail elle doit effectuer les tâches de son corps d'emploi et ne peut se permettre de répondre à tous les questionnements de ses collègues de travail qui sont d'ordre syndical.

Nous vous invitons donc, si vous avez des questions concernant la convention collective ou vos droits de travail, de bien vouloir communiquer avec le bureau du syndicat au 418-653-5965 ou par courriel à l'adresse suivante : syndicat@spssdd.com. Nous pourrions donc répondre à vos interrogations et respecter les officières et officiers qui sont dans leur école respective. Merci de votre compréhension !

*Robert Desbois, vice-président soutien manuel
Pour le comité exécutif*



Campagne CSN « Et si on avançait ? »

Les politiques des dernières années et la montée de la droite ont créé un recul social pour les travailleurs. La CSN a donc décidé de lancer cette campagne d'éducation populaire. Elle touche quatre points névralgiques :

- Sécuriser le revenu tout au long de la vie ;
- Miser sur un développement économique et durable ;
- Maintenir et développer nos services publics ;
- Renforcer la démocratie et la participation citoyenne.



Le troisième point, « **Maintenir et développer nos services publics** », touche notre milieu de plein fouet. Il nous suffit de penser, entre autres, aux coupures et à la privatisation. L'impact sur notre clientèle en matière d'accessibilité, d'équité, de qualité ainsi que des coûts est indéniable. La justice sociale, l'égalité et l'équité sont des valeurs à protéger, non pas uniquement pour nos membres, mais bien pour l'ensemble de notre société.

Pour plus d'informations, je vous suggère de visionner la vidéo que l'on retrouve sur le site de la CSN à l'adresse suivante: <http://www.csn.qc.ca/web/et-si-on-avancait/>

Une activité, ouverte à tous, aura lieu le 14 novembre 2013 à 17 h 30 au 155, boul. Charest Est. Pour vous y inscrire, communiquez avec le syndicat au plus tard le 11 novembre 2013. Un goûter sera offert. Bienvenue à tous !

Pascal Laprise

Vice-président administratif, technique et para technique

On décide pour vous !!!



Le 10 octobre dernier, avait lieu l'assemblée générale annuelle. Plusieurs d'entre nous étaient en élection. Le taux de participation était assez faible comparativement à ce que nous avons déjà vu par le passé.

Malgré plusieurs tentatives, l'exécutif n'a pas trouvé **la solution gagnante** qui pourrait satisfaire tout le monde et augmenter le nombre de membres participant aux assemblées. Ceci dit, nous vous encourageons à participer, c'est pour vous, c'est votre voix et le bon moment de nous faire part de vos inquiétudes. Nous sommes plus de 800 membres dans notre syndicat et en sachant que les décisions se prennent par une cinquantaine de personnes, ne trouvez-vous pas cela inquiétant?

Line Tremblay, vice-présidente services de garde

**Syndicat du personnel de soutien scolaire des
Découvreurs**

Téléphone : 418 653-5965

syndicat@spssdd.com

www.spssdd.com

À NOTER À VOTRE AGENDA

- ✓ **Lundi, 11 novembre** : date limite pour répondre à la feuille concernant la préparation de la prochaine négociation collective.
- ✓ **Jedi, 14 novembre** : campagne « Et si on avançait ? » à la CSN. Inscription au plus tard le 11 novembre.